



Rentrée scolaire 2026

Inscription des enfants à l'école maternelle de Sainte-Cécile

Les enfants nés en 2023 pourront être inscrits en petite section de maternelle.

1. Inscription en mairie de Sainte-Cécile pour délivrance du certificat d'inscription :

- Se présenter aux heures d'ouverture de la **mairie de Sainte-Cécile** :
 - Mardi : de 16h à 18h
 - Jeudi : de 10h à 12h
- Se munir des documents suivants :
 - Le livret de famille
 - Un justificatif de domicile de moins de trois mois
 - Le carnet de vaccination ou un document de votre médecin indiquant une contre-indication

2. Inscription à l'école pour enregistrement par la directrice sur présentation :

- Du certificat d'inscription délivré par la Mairie de Sainte-Cécile
- D'une carte d'identité ou du livret de famille
- Du carnet de vaccination ou un document de votre médecin indiquant une contre-indication
- De la fiche de renseignements **remplie** (elle vous sera remise en mairie)

Du lundi 26 janvier au vendredi 4 avril,

à partir de 16h30 et jusqu'à 18h00

et en dehors des vacances scolaires.

Pour faciliter votre accueil, je vous remercie de bien vouloir prendre rendez-vous au 03 85 50 89 66 (en dehors des vacances scolaires) ou par mail (0710436n@ac-dijon.fr).

N'hésitez pas à laisser un message avec votre nom et vos coordonnées afin que je puisse vous rappeler.

- ### 3. La visite de l'école se fera avec votre enfant au moment de l'inscription. Par la suite, un ou plusieurs moments d'immersion vous seront proposés pour familiariser votre enfant au nouvel environnement de l'école.

La Directrice,
Mélanie Brocard.